



## AVIS PUBLIC

### ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Commission scolaire des Draveurs pour l'exercice clos le 30 juin 2019 seront présentés à la séance du conseil des commissaires du 21 octobre 2019 à 18 h 30 au siège social de la Commission scolaire des Draveurs, situé au 200, boul. Maloney Est à Gatineau, au salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé. Conformément à l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique, un résumé est publié ci-après.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2019	
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	
Encaisse	121 094 \$
Subventions à recevoir	36 892 946 \$
Taxe scolaire à recevoir	2 242 279 \$
Débiteurs	1 765 712 \$
Autres actifs financiers	109 200 \$
	<b>41 131 231 \$</b>
<b>PASSIFS</b>	
Emprunts temporaires	28 987 259 \$
Créditeurs et provisions diverses	32 795 750 \$
Dettes à long terme	127 847 751 \$
Autres passifs	3 248 448 \$
	<b>192 879 208 \$</b>
<b>Dettes nettes</b>	<b>(151 747 977 \$)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>	
Immobilisations corporelles	159 344 338 \$
Autres actifs non financiers	837 253 \$
	<b>160 181 591 \$</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ *</b>	<b>8 433 614 \$</b>

RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019	
<b>REVENUS</b>	
Subventions de fonctionnement	179 581 036 \$
Taxe scolaire	14 189 387 \$
Autres revenus	19 468 627 \$
	<b>213 239 050 \$</b>
<b>CHARGES</b>	
Enseignement et formation	99 617 220 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	54 805 113 \$
Service de garde, transport scolaire et autres services d'appoint	23 236 735 \$
Administration	7 216 113 \$
Biens meubles et immeubles	23 696 251 \$
Autres charges	4 897 012 \$
	<b>213 468 444 \$</b>
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>(229 394 \$)</b>
<i>Déficit autorisé dû aux obligations reliées aux conventions collectives: (279 543 \$)</i>	
Excédent accumulé au début de l'exercice	8 663 008 \$
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE *</b>	<b>8 433 614 \$</b>

\* Selon les règles budgétaires, la commission scolaire peut s'approprier 15% du:

Suplus qu'elle a accumulé au 30 juin 2017:	10 712 668 \$
En y déduisant le montant comptabilisé pour le règlement de l'action collective sur les frais exigés aux parents et en excluant la valeur comptable nette des terrains ainsi que la subvention pour le financement à recevoir relativement à la provision pour avantages sociaux futurs:	(18 105 850 \$)
	<b>(7 393 182 \$)</b>
<b>SURPLUS LIBRE POUR APPROPRIATION</b>	<b>0 \$</b>

Gatineau, le 11 octobre 2019.

La directrice générale,  
Manon Dufour

